

sanctuaire a été décoré en 1810 ; l'église des Jésuites, dont le chœur, d'ordre corinthien, est tout en marbre; et l'église des Capucins, bâtie en 1823.

Indépendamment des hospices et hôpitaux que Chambéry possède, il faut remarquer le bel hospice de Saint-Benoît, fondé en 1820 par la générosité du général de Boigne, qui a acquis le local, l'a fait restaurer, et l'a doté de perpétuité pour y entretenir un certain nombre de vieillards des deux sexes parmi ceux qui, ayant vécu dans l'aisance, ont éprouvé des revers inopinés de fortune. Cet établissement, unique dans son genre, mérite d'être visité avec soin.

Le collège royal est dirigé par les Jésuites.

Chambéry a des écoles spéciales où l'on enseigne les mathématiques, la théologie, le droit civil et canonique, la médecine, la chirurgie, la chimie, la géographie, la langue italienne, le dessin et la peinture.

Le théâtre, entièrement reconstruit en 1823, est encore dû à la munificence du général de Boigne.

La ville a aussi une bibliothèque publique, un musée, et une société littéraire, fondée en 1820 sous le titre de *Société académique de Savoie*.

Les environs de Chambéry ont totalement changé d'aspect depuis la fin du siècle dernier. Les murs dont il était entouré ont été abattus, les fossés ont été comblés; on a bâti sur une partie de leur emplacement, et de nouvelles promenades ont été établies. *Le Verney* a été agrandi d'une portion considérable de terrain sous le nom de *Champ-de-Mars*.

LES CHARMETTES.

Pour aller aux Charmettes en sortant de Chambéry, il faut passer auprès de la grande caserne construite sur l'emplacement du couvent des Ursulines, au sud de la ville. On marche depuis là, pendant quelques momens, au bord de l'un des bras de l'*Albane*, rivière qui coule du levant au couchant et se distribue par un grand nombre de canaux souterrains dans la plupart des rues de Chambéry. Quand on est arrivé au lieu dit *le Bocage*, près de l'ancien séminaire, on quitte brusquement la plaine pour monter à droite, par un chemin assez rapide pratiqué sur le roc; on passe sur une carrière qui fournit des meules de moulin; après quelques pas, la pente s'adoucit tout à coup et l'on tourne au sud.

C'est ici que commencent les Charmettes, dont le nom s'étend aux deux coteaux qui s'élèvent à droite et à gauche. On se trouve au-dessus des

moulins des Charmettes, et l'on touche le clos du même nom, où l'on voit la maison qui appartenait à M. de Conzié, l'ami de Jean-Jacques, à qui celui-ci entreprit d'enseigner la musique et dont il s'est rappelé si long-temps la douce liaison.

La maison est un peu élevée au-dessus du chemin; au-devant est une terrasse environnée d'un parapet à hauteur d'appui; ce parapet est coupé par une grille de bois à deux battans qui ferme l'entrée de la terrasse, sur laquelle on monte par quatre marches de pierre. La face principale de la maison est tournée au levant et parallèle au chemin. C'est un petit bâtiment régulier, de forme rectangulaire; il est couvert d'un toit rapide en ardoise à quatre pans et surmonté de deux aiguilles. Les rustiques sont au midi et attendant à la maison; le jardin est du côté du nord. Dans le même mur antérieur et sur la droite, est incrustée une plaque de pierre blanche portant l'inscription suivante, placée par Héraut de Seychelles, en 1792, lorsqu'il était commissaire de la Convention nationale :

Réduit par Jean-Jacque habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.
A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie,
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

Ces vers ont été attribués à madame d'Épinay.

La chambre qu'a occupé Rousseau est au-dessus du vestibule : elle est grande et n'a qu'une fenêtre. La chambre de madame de Warens occupe la face septentrionale, du côté du jardin.

Le rez-de-chaussée est composé du vestibule, d'une petite cuisine à gauche, qui n'existait pas du temps de madame de Warens; d'une première salle où était autrefois la cuisine; d'un salon communiquant directement au jardin, et de quelques autres petites pièces.

L'escalier est intérieur; il est construit en pierres de taille et composé de deux rampes. Sur le premier palier est une porte extérieure qui s'ouvre sur une petite esplanade, derrière la maison où était un berceau de houblon dont parle Jean-Jacques. Sur ce même palier est l'entrée d'une petite chambre et d'un cabinet pratiqués sur un caveau et sur la cuisine actuelle, et qui n'étaient pas autrefois dans cet état. La seconde rampe conduit à deux portes, dont l'une, à droite, s'ouvre sur un corridor qui communique à la chambre de Rousseau, et qui la dégage par une porte de derrière; l'autre porte introduit dans

un vestibule où l'on avait placé une petite chapelle extérieure dédiée à la Vierge, et qui y est encore en très-bon état. De là on passe dans une chambre carrée, assez grande, très-éclairée, qui remplit l'angle de la maison au nord-est, et dont les fenêtres, s'ouvrant sur le jardin, présentent une vue étendue et fort agréable : c'était la chambre de madame de Warens.

Pour aller au jardin, on passe sur une seconde petite terrasse où Jean-Jacques cultivait des fleurs, et qui a encore la même destination. Le jardin est oblong, dirigé dans le sens du chemin ; il est situé entre la vigne et le verger. C'est à son extrémité septentrionale qu'étaient placées les ruches de madame de Warens.

Rousseau a décrit en peu de mots les dehors de cette retraite ; il n'y a rien à en dire après lui : tout est là tel qu'il l'a dépeint, sauf la chapelle extérieure, où l'on a établi depuis long-temps un four.

« Après avoir un peu cherché, dit-il, nous nous fixâmes aux Charmettes, terre de M. de Conzié, à la porte de Chambéry, mais retiré et solitaire comme si l'on en était à cent lieues. Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, appelé M. Noiret. La maison était très-logeable : au devant un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous, vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée ; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail ; enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir. Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en primes possession vers la fin de l'été 1736.

« Je me levais tous les matins avant le soleil. Je montais par un verger voisin dans un très-joli chemin qui était au-dessus de la vigne et suivait la côte jusqu'à Chambéry. Là, tout en me promenant, je faisais ma prière, qui ne consistait pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes yeux. Je revenais en me promenant par un assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté les objets champêtres dont j'étais environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais..... Deux ou trois fois la semaine, quand

il faisait beau, nous allions derrière la maison prendre le café dans un cabinet frais et touffu que j'avais garni de houblon, et qui nous faisait grand plaisir durant la chaleur. Nous passions là une petite heure à visiter nos légumes, nos fleurs, à des entretiens relatifs à notre manière de vivre, et qui nous en faisaient mieux goûter la douceur. J'avais une autre petite famille au bout du jardin : c'étaient des abeilles. »

Rousseau s'exprimait ainsi au sujet des Charmettes, peu d'années avant sa mort : « Depuis que je m'étais, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avais cessé de regretter mes chères Charmettes et la douce vie que j'y avais menée. Je me sentais fait pour la retraite et la campagne : il m'était impossible de vivre heureux ailleurs. A Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancemens ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole ; toujours mes bosquets, mes ruisseaux, mes promenades solitaires, venaient, par leur souvenir, me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des désirs. »

L'ABBAYE D'HAUTECOMBE. — Ce monastère de l'ordre de Cîteaux fut fondé par Amédée III en 1225 (Voir *Aix-les-Bains*). Déjà à cette époque ce lieu servait de sépulture royale. Parmi les princes de la maison de Savoie qui y furent inhumés on distingue particulièrement Humbert III, mort en 1223 ; Amédée IV, en 1253 ; Thomas de Savoie et son frère Pierre, surnommé le *Petit Charlemagne* ; Boniface et Philippe de Savoie ; Amédée V, qui mourut en 1323 à Avignon, et dont le corps fut apporté à Hautecombe ; ses deux fils, Édouard et Aymon ; Amédée VI, surnommé le *Comte Vert*, mort en 1383 ; Béatrix de Savoie, dont les quatre filles furent reines ou impératrices.

Le monastère actuel d'Hautecombe date de 1743. En 1793, les tombeaux furent mutilés et détruits, et les religieux forcés de se retirer en Italie. Le roi Charles-Félix a rendu à cette abbaye sa destination primitive. Des travaux considérables ont été entrepris : commencés en 1824, ils sont terminés aujourd'hui.

L'église a trois entrées ; le portail, de style gothique, est orné de statues de saints et d'ermites. Dans l'intérieur on remarque deux beaux monumens, les statues d'Amédée V et d'Amédée VI, et des bas-reliefs estimés. Dans la partie droite de la nef est le mausolée de Hubert III ; de l'autre côté est le tombeau de sa femme, Anne de Jérinben. On voit encore les tombeaux de